

Infos mairie

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

MAIRIE : de 8 h 00 à 12 h 00 du Lundi au Vendredi

: de 13 h 30 à 17 h 30 le Mardi

: de 14 h 00 à 16 h 30 le Mercredi

: de 9 h 10 à 12 h 00 le Samedi

☎ 02.96.92.75.41 ☎ 02.96.92.82.54

Adresse courriel : mairie.camlez@wanadoo.fr

Site internet : camlez.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

de 9 h10 à 12h00 Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : le samedi de 11h00 à 12h00 à la salle d'animation, Route de Pont Losquet.

(Le prêt des livres est gratuit)

CYBERCOMMUNE : les sites sont à Penvénan et Tréguier. Infos au ☎ 02.96.92.33.46

Adresse courriel : cyb-espace@cc3r.com

Ecole Publique : ☎ 02.96.92.74.70

INFORMATIONS CCAS

Le repas des anciens du 11 novembre 2017 est offert aux personnes de 65 ans et plus.

Merci de s'inscrire en octobre, en mairie.

Le CCAS offrira une calculatrice aux élèves camléziens entrant en sixième en septembre 2017.

Inscrivez-vous en mairie, merci.

TRO'GLAZ est un service de transport à la demande de Lannion Trégor Communauté (LTC)

Du mercredi au samedi de 9h à 17h30.

Il suffit de s'inscrire en mairie et de remplir les conditions requises (Quotient familial, etc...), il vous suffit d'appeler au ☎ 0810 22 22 22.

Un taxi conventionné sera mis à votre disposition..

Une sortie collective est programmée fin-août ou début septembre, organisée par le CCAS communal, destinée aux anciens et moins anciens de la commune ...

Renseignements et inscriptions en mairie.

Un éclairage sur le collectage des textiles sur la voie publique au point propre du Calvary.

Le coin propre situé route du Calvary semblait être un peu mieux respecté par les usagers, mais parfois certains laissent encore traîner quelques encombrants ou bouteilles surtout en fin de semaine ! Cette amélioration doit se confirmer,

Merci à tous d'y mettre du sien !

C'est aussi l'occasion de vous rappeler, à vous, camléziennes et camléziens que cet endroit est aussi un dépôt de textiles, un conteneur blanc y est installé par l'entreprise RETRITEX.

Ainsi en 2016, 1,4 tonne de textiles a été collectée sur la commune de Camlez, soit 1,5 kg/habitant.

Quand on sait que l'objectif est de recycler 7kg/habitant au niveau national, il y a encore de la marge et donc des efforts à faire pour approcher cet objectif.

Les vêtements et chaussures liées par paires, sont triés par l'Association Emmaüs Action Ouest qui se trouve à Pontivy. Les textiles, linges de maison et vêtements (sauf sales ou mouillés) collectés doivent être conditionnés en sacs en plastique fermés de 30 litres pour éviter l'humidité, faciliter le travail des collecteurs, et déposés dans le conteneur qui se trouve près de la colonne à verre, ainsi que la maroquinerie, sacs en cuir, par exemple...

Ainsi 17 tonnes sont triées chaque jour sur place à Pontivy dont plus ou moins 40% sont transformés en chiffons d'essuyage ou isolant appelé le « Métisse » à partir de vieux jeans, coton et velours. La « crème », c'est-à-dire les vêtements utilisables sont vendus dans les boutiques Emmaüs de Lorient, Auray, etc. Les autres servent à alimenter les fours de cimenteries.

La collecte de textile constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires (70% des salariés sont des personnes en insertion) et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Alors, n'hésitez pas, participer à cette collecte est un geste citoyen et humanitaire. Merci d'avance de votre participation.

LES FRELONS ASIATIQUES La commune et la Communauté LTC versent une participation pour la destruction (10€ par nid primaire, 25€ par nid secondaire), le reste étant à la charge du propriétaire. Il est indispensable de signaler en mairie tout nid repéré sur la commune pour bénéficier des aides. Le référent communal vérifiera l'identification, remplira une fiche et fera appel à un professionnel pour votre sécurité, et de plus, vous participerez ainsi au suivi évolutif de l'invasion. Les communes de LTC transmettront chacune le bilan annuel du nombre de nids détruits ou repérés. **Si vous hésitez sur l'identification des insectes, une feuille est insérée dans ce bulletin pour vous aider.**